REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

Département de l'**OISE**
Arrondissement **de Senlis**
Canton de **Nanteuil-Le-Haudouin**
Commune de **Rosoy-en-Multien**

DÉCISIONS EXAMINÉES LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 juin 2022

Date de convocation :
le 1er juin 2022

Date d'affichage :
le 1er juin 2022

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents 13
Votants : 15
Quorum : 08

L'an deux mil vingt-deux, le mercredi 15 juin à 20 heures, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Emmanuel THIENPONT, Maire de ROSOY-EN-MULTIEN.

Etaient présents :
Mr Emmanuel THIENPONT, Mr Pascal THIERY, Mr Yan LE VIENNESSE, Mme Monique VARRY, Mme Françoise LIGNEUL, Mr Yvon BAGOT, Mme Emilie DUPONT, Mr Mickaël LORPIN, Mme Mélanie LATRAYE, Mme Audrey DORNET, Mr Jérémy NICOLAS, Mr Henrique LOUREIRO, Mr Luc QUENISSET.

Pouvoirs :
Mme Marion GORCE à Mr Pascal THIERY et Mme Céline PAGAND à Mme Françoise LIGNEUL.

Formant la majorité des membres en exercice.
Début de la séance 20h
Madame Françoise LIGNEUL est élue secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2022.

2. ESPACE VALOIS MULTIEN – CONVENTION RELATIVE A L'ANIMATION GLOBALE ET AUX ACTIVITÉS ASSURÉES PAR LE CENTRE SOCIAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **RECONDUIT** l'adhésion au centre social ESPACE VALOIS MULTIEN pour 2021-2025

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention relative à l'animation globale et aux activités assurées par le centre social ci-annexée,

- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2022

3. ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (E.N.T.) CLASSES PRIMAIRES
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (E.N.T.) - CLASSES DE PRIMAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

d'AUTORISER, Monsieur le Maire ou son/ses représentant(e)s à effectuer les démarches et signatures nécessaires au renouvellement de l'Espace Numérique Travail dès la rentrée scolaire 2022-2023.

4. INVESTISSEMENT STADE DE FOOT – POINT FINANCIER – NOUVELLE DEMANDE DE SUBVENTION REGION HAUT DE FRANCE ;
DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE SÉCURISATION DU TERRAIN DE FOOTBALL
À LA RÉGION HAUTS DE FRANCE,

Le conseil Municipal après en avoir délibéré,
DECIDE à **l'unanimité** des membres présents :

- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à constituer un dossier de demande de subvention au titre des aides de la région Hauts de France,
- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ordre de travaux, et à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché concernant la fourniture et la pose de 2 pare-ballons pour un montant de 7090.00 € HT, sous réserve de l'obtention des subventions demandées,
- d'INSCRIRE ces dépenses au budget communal en section investissements.

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL
À LA RÉGION HAUTS DE FRANCE,

Le conseil Municipal après en avoir délibéré,
DECIDE à **l'unanimité** des membres présents :

- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à constituer un dossier de demande de subvention à la région Hauts de France,
- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ordre de travaux, et à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché concernant la rénovation de l'éclairage du stade de football pour un montant de 11 456.00 € HT, sous réserve de l'obtention des subventions demandées,
- **d'INSCRIRE** ces dépenses au budget communal en section investissements.

5. **REMPLACEMENT CHAUDIERE ECOLE – DEMANDE DE SUBVENTION.**
   DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE À GAZ DE L'ÉCOLE

Le conseil Municipal après en avoir délibéré,
DECIDE à **l'unanimité** des membres présents :

- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à constituer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental,
- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ordre de travaux, et à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché concernant la fourniture et la pose d'une chaudière gaz à condensation pour l'école primaire pour un montant de 3 840.00 € HT,
- **d'inscrire** ces dépenses au budget communal en section investissements.

6. **ETUDE CIRCULATION ET SECURITE – ANALYSE DE L'OFFRE DE PRESTATIONS**
   Monsieur le maire expose au conseil municipal le contenu du devis réalisé par le bureau d'étude ISR pour une étude de circulation et de sécurité dans la traversée du village.
   Les membres du conseil demandent à Mr le maire de se renseigner auprès des communes qui ont fait travailler ce bureau d'étude pour connaître leur niveau de satisfaction.
   La décision de réaliser cette étude sera prise en fonction des résultats de cette enquête à l'occasion d'une prochaine réunion du conseil municipal.

7. **APPROBATION DU PLU REVISE**

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **DECIDE** à la majorité des membres présents ou représentés, avec une abstention et un contre, **d'approuver le PLU.**

APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **DECIDE** à l'unanimité des membres présents ou représentés, d'approuver le zonage d'assainissement des eaux usées et pluvial tel que représenté sur le plan annexé à la présente délibération,
- **DIT** que le zonage d'assainissement des eaux usées et pluvial approuvé est tenu à disposition du public en mairie pendant les jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

8. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Délibération instaurant un droit de préemption urbain simple sur le territoire de la commune de Rosoy en Multien

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;
Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

Décide d'instituer un droit de préemption urbain simple sur toutes les zones urbaines et d'urbanisation future : **zones UH, UHr, UE, 1AUh,** du PLU dont le périmètre est précisé au plan ci-annexé ;

9. DECLARATION PREALABLE AUX TRAVAUX D'EDIFICATION DE CLOTURES.

(Décision Reportée)

10. NOUVEAU SITE DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire et Monsieur LE VIENNESSE informent le conseil municipal de l'avancement de la réalisation du nouveau site de la commune.

11. URBANISME

CUa01 2 Pavé de la Cornue
CUa02 8 rue du bout de la Ville
CUa03 18 rue du bout de la Ville
CUa04 3 rue du Château
CUa05 1 Pavé de la Cornue
CUa06 19 Grande rue
CUa07 1bis rue du moulin
CUa08 10 rue du bout de la Ville
CUa09 5 route de May
CUa10 10 Chemin blanc

PC01	12 rue de Glatigny	entrepôt en bois de 71 m^2
PC02	1 rue du moulin	véranda
DP01	14 route de May	panneaux photovoltaïques
DP02	7 rue du bout de la ville	clôture
DP03	7 pavé de la Cornue	portail
DP04	1bis rue du moulin	cuisine d'été
DP05	1ter rue de Glatigny	porte, fenêtres, volets roulants
DP06	7 chemin blanc	portail
DP07	7 chemin blanc	clôture
DP08	7 pavé de la Cornue	clôture
DP09	20 pavé de la Cornue	portail et clôture
DP10	12 impasse de la Cornue	clôture limite séparative
DP11	1bis rue du moulin	clôture et portail

12. DIVERS

- <u>Opération JR 'Inside Out'</u>

- <u>Plots ou barrières trottoir grande rue</u>

  Monsieur le Maire nous propose de poser des plots ou des barrières afin d'éviter que les voitures soient garées sur le trottoir PMR de la Grande rue ; suite à la création de places de stationnements supplémentaires.

- <u>Vélo et trottinettes sur les trottoirs</u>

  Monsieur le Maire nous informe que des vélos et des trottinettes roulent sur le trottoir ce qui est dangereux pour les personnes qui sortent de chez eux.

- Composteur cantine

  Monsieur le Maire nous informe qu'il est allé chercher les composteurs gratuits disponibles à la C.C.P.V. pour les communes. Nous allons en installer un à la salle polyvalente pour la rentrée 2022-2023 et une information sera faite au personnel du périscolaire.

- Archives départementales

  Monsieur le Maire nous informe que les représentants des archives départementales sont passés récupérer diverses cartes de Rosoy en Multien dont le plan ancien afin de le restaurer ainsi que les documents d'état civil de plus de 50 ans.

- Tarifs électricité

  Monsieur le Maire nous informe qu'actuellement la salle polyvalente est en compteur jaune. Afin de faire des économies nous allons, à partir du 15 juillet 2022, changer notre abonnement pour un tarif bleu et prévoir d'installer un compteur à part pour les forains lors de leur passage.

- Journée du 10 septembre

  Une manifestation sera organisée comme suit :
  - De 10h à 14h forum des associations,
  - Troc sportif et autre sur inscription,
  - Buvette et petite restauration sur place.
  - La société AQUILON fera une présentation gratuite sur la synthèse historique, archéologique et monumentale de Rosoy en Multien dès 15h à la salle polyvalente puis une visite de l'église (elle aussi gratuite).

- Concours de pétanque le 14 juillet

  L'Association sportive du Multien nous a demandé l'autorisation d'organiser un concours de pétanque le 14 juillet 2022, ce qui a été accordé.